

de la Prusse ne feraient plus de l'anéantissement de leur nationalité qu'une question de temps; et, à la grande surprise des personnalités politiques de Berlin, ils s'opposent à cet anéantissement. Leur belle conduite dans la guerre actuelle les met, en outre, à même d'exprimer leur opposition avec l'énergie que donne la conscience de sa force. Leurs troupes sont citées parmi les plus braves: ce sont elles qui ont emporté d'assaut les hauteurs de Wissembourg, gagné la bataille de Wörth pivot de toute la guerre, pris une part des plus actives à la bataille de Sedan; c'est à elle que le roi Guillaume doit des succès comme ceux qu'il avait remportés dans la direction d'Orléans avant la défaite de Von der Tann. La Bavière croit donc naturellement avoir gagné le droit de parler nettement de la position qu'elle doit occuper à l'avenir en Allemagne. Par contre ses demandes ont excité en Prusse une vive irritation qu'elle a été menacée par la presse des châtimens de la guerre, si elle ne cède pas aux volontés du comte de Bismarck. La menace n'est pas de nature à dissuader ses craintes ou à conjurer ses inquiétudes, tandis qu'elle a révélé à temps le danger réel auquel est exposé l'avenir de la Bavière.

### Les officiers de Marine

DANS L'ARMÉE DE TERRE.

M. le capitaine de frégate Salmon vient d'être nommé capitaine de vaisseau pour fait de guerre à la suite de sa brillante conduite dans le combat de Drancy.

Une seconde décision du général Trochu a appelé cet officier supérieur au commandement de la 2<sup>e</sup> brigade de la 7<sup>e</sup> division de la 3<sup>e</sup> armée de Paris.

Un certain nombre d'officiers de marine ont été également placés à la tête de commandements importants dans l'armée active.

On cite en autres: MM les capitaines de frégate d'André, de Bray et Lamothe-Tenet, qui commandent des brigades de l'armée de Paris, et M. le contre-amiral Jauréguibéry a été nommé au commandement de la 1<sup>re</sup> division du 15<sup>e</sup> corps, en ayant M. le capitaine de vaisseau Jaurés pour chef d'état-major.

MM. les amiraux de la Roncière, Saisset, Pothuan, Mequieut Hugueteau de Chaillet commandent à Paris, et se font tous les jours remarquer par leur brillante conduite.

Le capitaine de vaisseau Aube commande une brigade dans l'Est.

Enfin, par suite de la nomination de M. le contre amiral Jauréguibéry au commandement d'une division de l'armée de la Loire, M. le capitaine de vaisseau Ribourt a quitté le commandement de la corvette cuirassée l'Armide, pour prendre le commandement en chef des lignes de Carentan, qui défendent les approches du port de Cherbourg.

### LES GENTILSHOMMES PILLARDS.

Nous apprenons, par une personne digne de foi et témoin oculaire, qui vient d'arriver à Londres, un fait qui mérite d'être rapporté.

Dans les environs de Paris, une dame veuve d'un certain âge, et occupant dans la société parisienne un rang élevé, qu'elle doit à ses qualités personnelles, autant qu'à sa haute naissance et à celle de son mari, possédait, ou plutôt possédait une petite maison de campagne, modeste villa d'humble apparence, mais remplie de tous ses souvenirs de famille et où elle avait réuni, pendant ces dernières années, les portraits de ceux qu'elle avait perdus, et ces objets du passé qui, dans la vieillesse représentent et rappellent les jours les plus heureux.

Etrangère à la vie politique, elle avait quitté Paris au moment où les portes se fermaient, sans revoir sa villa et surtout sans prévoir qu'elle ne la reverrait plus.

La maison est située dans un petit village ouvert à tous les passants, incapable de résistance. Les Prussiens y viennent; ils y furent accueillis en maîtres, car ils l'étaient par le nombre et la force. On ne leur refusa rien, et les officiers furent installés dans la maison de la veuve.

Alors il se passa une scène dont on trouve peu ou point d'exemple, dans les annales du monde civilisé.

MM. les officiers prussiens, tous gentils-hommes ou prétendant l'être, font ouvrir les armoires, forcer le secrétaire et mettent la maison au pillage.

Tout est enlevé; l'argenterie d'abord, puis les tableaux, le linge, les bijoux, les dentelles, les meubles, tout, jusqu'à la correspondance privée de la propriétaire ou les yeux avides de MM. les officiers, cherchaient quelques billets de banque ou quelques titres de valeurs.

En vain le malheureux régisseur les a-t-il conjurés d'arrêter leur œuvre de spoliation: le plus noble de ces héros, un comte ou un baron prussien, lui mit par deux fois le pistolet sur le front pour lui imposer silence.

Les soldats indignés contemplanent en silence l'ignoble conduite de leurs officiers.

Des juifs, mandés par ceux-ci, et qu'ils entretenaient dans ce but à la suite de leurs corps, étaient venus se ranger, avec leurs fourgons, devant la maison, et chaque officier leur remettait ce qu'il avait volé, en tirant un reçu pour le réclamer plus tard en argent ou en nature.

Le régisseur parlait allemand, et voyant que les soldats ne cachaient pas le dégoût que leur inspirait cette spéculation infamante, il les suppliait de venir à son aide.

C'est inutile, répondirent-ils, ce sont des nobles de Berlin, et c'est un malheur pour vous. Si nous étions venus seuls ou avec nos sous-officiers, vous auriez eu quelque dégoût, car nous ne sommes pas des messieurs; mais nous ne pillons pas nos autres. Il n'y a que nos officiers qui pillent, pour vendre ou pour garder. Ils disent que le roi l'a permis.

Ce fait, qui est authentique, donne une juste idée de l'esprit chevaleresque qui anime la noblesse prussienne.

### Chronique locale & départementale

On nous adresse la lettre suivante: Roubaix, 22 novembre 1870.

Monsieur le Rédacteur, Je réponds, en ce qui me concerne, aux trois lettres insérées en votre numéro de ce jour, à propos d'un débat qui, pour toute personne de bonne foi, est maintenant suffisamment éclairci.

Je me borne, 1<sup>o</sup> à féliciter M. le commandant Dubreuil, d'avoir laissé à ses mobilisables l'emploi d'une bonne partie de leur temps; mais alors, pourquoi ses amis du Conseil municipal insistent-ils autant sur l'indispensabilité de quatre heures d'exercice par jour?

2<sup>o</sup> A représenter à M. Junker qu'en lui retirant sa signature à une heure et demie, je lui en expliquai la raison, ainsi qu'il est dit dans ma lettre du 19: qu'il la relise et il verra que cela ne le justifie pas d'avoir fait imprimer et publier en son nom, un compte-rendu qu'il avait déchiré en présence de plusieurs de ses collègues, en reconnaissant lui-même son inexactitude!

3<sup>o</sup> Quant à M. Dorion, j'avoue humblement que s'il ne trouve pas dans mes explications une solution à ses questions, c'est que, de deux choses l'une, ou je n'ai pas le talent de m'expliquer intelligemment, ou bien, il manque à ce nouvel interlocuteur une certaine habitude de comprendre les phrases! — laissons donc à l'intelligence du public le soin de résoudre ces questions, et priez vos nombreux lecteurs de me pardonner d'avoir ainsi, mal à propos, occupé dans votre journal une place qui aurait pu être remplie par des articles plus intéressants.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes civilités les plus empressées.

A. DEWARLEZ aîné.

Nous avons reçu aussi, mais trop tard pour la publier aujourd'hui, une lettre de M. Talon; nous l'insérerons dans notre numéro de demain.

Dans les villes où les nouvelles autorisées ont jugé à propos d'enlever aux frères des écoles chrétiennes et aux sœurs des divers ordres enseignant la direction des écoles communales qui leur avaient été confiées, on s'est empressé de fonder au moyen de souscriptions des établissements libres d'instruction primaire à la tête desquels ont été placés les religieux déposés, et où les enfants des familles chrétiennes retrouvent l'enseignement religieux dont ils étaient privés. C'est ce qui a lieu notamment à Lyon.

A ce propos il est bon de signaler un fait qui vient à l'appui de beaucoup d'autres du même genre, nous l'empruntons au *Messageur de la Semaine*:

Chaque année la ville de Paris fait subir dans toutes les écoles primaires, des examens pour l'obtention d'un certain nombre de bourses, aux écoles Turgot, Chaptal et Colbert. Cette année (1870), comme du reste les années précédentes, les élèves des frères ont obtenu à ce concours un très-beau succès. Sur les 40 premiers numéros, ils en ont obtenu 35; les écoles laïques ont eu seulement les numéros 5, 8, 16, 22 et 26. Cela n'empêchera pas certaines gens de crier encore à l'obscurantisme quand il s'agira de l'instruction donnée par les congrégations religieuses. Les faits les plus évidents ne sauraient leur ouvrir les yeux, ce sont des aveugles volontaires.

Un décret du gouvernement de la défense nationale porte:

Pendant la durée de la guerre, la mère veuve qui a son fils ou des fils sous les drapeaux, la femme dont le mari est sous les drapeaux, la mère veuve qui a perdu un de ses enfants, au service de la patrie, la femme dont le mari a succombé, en combattant ou par suite de ses blessures, ne peuvent être soumises à aucun acte de poursuite pour paiement, soit des dettes du mari, qu'elles auraient cautionnées, soit pour dettes solidaires entre elle et son mari, soit pour dettes des enfants dont elles seraient héritières, soit pour leurs propres dettes: le mobilier garnissant leur habitation, soit qu'il leur appartienne, soit qu'il appartienne au mari ou aux enfants, ne peut être saisi.

Par arrêté royal pris à la date du 15 novembre, M. L. Lagarde, inspecteur principal de la compagnie du chemin de fer du Nord, en résidence à Lille, est nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Les services rendus par M. Lagarde au gouvernement belge lui avaient depuis longtemps mérité cette distinction.

Depuis quelques jours nous espérons recevoir des nouvelles de Paris par le ballon qui a été vu, passant au-dessus de notre ville.

Nous apprenons aujourd'hui que ce ballon avait une direction tout à fait contraire à celle que nous lui avions tout d'abord supposée: parti de Rouen, il était chargé de dépêches pour l'intérieur de Paris.

Le véhicule aérien fut dérouteré par un changement subit survenu dans la direction du vent,

Nous lisons dans l'*Indicateur* de Tourcoing, la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur.

Au moment de partir pour rejoindre ses frères d'armes, un blessé de l'armée du Rhin, soigné et guéri dans l'ambulance de l'hospice général, vous prie de lui permettre de dire dans votre journal, en son nom et au nom de ses camarades: Merci!

Merci, bons et généreux habitants de Tourcoing, qui nous avez consolés par vos aimables visites et vos largesses multipliées au milieu de nos propres souffrances de la patrie, si durs au cœur du soldat!

Il est vrai de dire et nous le disons bien haut: non-seulement rien ne nous a manqué parmi vous, mais nous avons eu en abondance toutes les choses nécessaires, utiles et même agréables... Et s'il est permis à un trouper d'entrer dans un détail qui, pour lui, n'est pas à dédaigner, les nombreux cigares dont on n'a cessé de nous gratifier, ont contribué singulièrement à chasser les ennuis inséparables de notre position.

Merci donc, merci mille fois!

Mais ce merci général ne suffit pas à notre cœur: il sent le besoin de témoigner une reconnaissance spéciale à Monsieur le Maire, qui nous a souvent honorés de sa présence, à Messieurs les administrateurs de l'hospice, dont la bienveillance nous a comblés de faveurs, à Messieurs les Médecins, qui nous ont prodigué des secours de leur art, et surtout aux bonnes sœurs de l'Enfant-Jésus, qui nuit et jour, nous ont entourés des plus intelligentes sollicitudes.

Merci donc à tous, une dernière fois! votre souvenir nous sera toujours cher... Adieu! priez pour nous, afin que Dieu nous protège sur le champ de bataille contre les projectiles ennemis et nous donne la victoire.

Vive la France! vive Tourcoing!

MOCANETTI, Sergent-major au 146<sup>e</sup> de ligne.

Louis Clément, âgé de 26 ans, Jean-Baptiste Glorieux, âgé de 52 ans, et son fils Louis, âgé de 17 ans, sont prévenus d'avoir ensemble et de concert, soustrait 80 kilog. de laine, au préjudice de leur patron, propriétaire d'une filature à Tourcoing; les deux premiers sont condamnés chacun à 15 mois de prison et le troisième à 2 mois, par le tribunal correctionnel de Lille.

### Cours public de physique.

Mercredi 23 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe à deux aiguilles de MM. Wheaton et Cooke ou télégraphe anglais. Télégraphe électro-magnétique à aiguille.

### Dernières nouvelles.

#### Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Tours, 21 novembre.

(Officiel).

On annonce de Verviers que la garde nationale et la garnison de Mézières ont fait une sortie le 17. Ils ont tué 500 Prussiens et pris un canon. Les Prussiens ont voulu jeter un pont sur la Meuse, ils ne réussirent pas et ont dû rétrograder hors de la portée des canons de la Ville.

Rocroy, 21 novembre.

Mézières est dégagée.

Tours, 22 novembre

3,000 allemands ont occupé Argilly. Des troupes ont été signalées la nuit. 60 uhlands sont entrés à Chaunay. 6,000 hommes sont signalés dans la Neuve-Saône.

Les Allemands s'avancent par Vesoul, Granville, Fligny, Gy, Bombouillon et Pesmes.

On croit que 20,000 Allemands s'avancent sur Gray et environs. Les Prussiens ont capturé un ballon entre Dreux et Chartres.

Berlin, 21 novembre 1870

Dans la séance d'aujourd'hui du conseil fédéral de la Confédération de l'Allemagne du Nord, sous la présidence de Delbrück, il a été présenté les résultats des négociations qui ont eu lieu le 15 novembre avec les plénipotentiaires du Grand-duché de Bade et de Hesse ainsi que le projet de constitution de la Confédération allemande arrêté dans ces négociations. Il a été également présenté un projet de loi relatif à l'allocation des fonds nécessaires à la continuation de la guerre.

Constantinople, 19 novembre.

Le *Levant-Herald*, croit savoir que la Porte a ordonné le rappel de ses réserves sous les drapeaux.

M. Ignatieff et Ali-Pacha sont arrivés.

Hambourg, 21 novembre.

Le *Borsenhalle* dit que le schooner *Phœnix* de l'Allemagne, a vu, vendredi, 20 navires de guerre Français entre Texel et Borkum.

Augsbourg, 21 novembre.

Un télégramme de Munich, publié par l'*Allgemeine Zeitung* du 21 novembre, dit: Suivant des avis qui viennent d'arriver de Versailles, on a abouti à une entente au sujet de l'entrée de la Bavière dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. La clôture des négociations est imminente.

Suivant les dernières nouvelles du quartier général, Paris semble faiblir.

Bien que les préparatifs pour le bombardement soient terminés, il paraîtrait que le bombardement n'est plus nécessaire.

Les corps des troupes françaises qui combattent à l'ouest de Paris ne semblent pas appartenir à l'armée de Loire. Par les marches en avant de la 1<sup>re</sup> armée vers le nord de Paris et par celles de la 2<sup>me</sup> vers le sud de Paris, la capitale sera entourée d'une seconde ligne d'investissement.

L'armée du grand-duc de Mecklembourg est destinée à pénétrer dans le Sud-Ouest.

Le 9<sup>me</sup> corps d'armée doit réoccuper Orléans.

Le succès que nous avons obtenu près de Dreux et sur la ligne de Chartres, met tout le pays en notre possession.

Le général Manteuffel se trouve entre l'armée du Nord Bourbaki et l'armée de la Loire.

Manteuffel annonce être déjà légèrement en contact avec l'ennemi.

### Variétés

#### LES MATINÉES ROYALES

OU

l'Art de régner

OPUSCULE INÉDIT DE FRÉDÉRIC II, dit le Grand ROI DE PRUSSE.

SUITE. — Voir le Journal de Roubaix du 21

QUATRIÈME MATINÉE.

De la justice.

Nous devons à nos sujets la justice, comme ils nous doivent le respect. J'entends par là, mon cher neveu, qu'il faut rendre la justice aux hommes et surtout aux sujets, lorsqu'elle ne blesse pas notre autorité. Car il ne doit y avoir aucune égalité entre le droit du monarque et le droit du sujet ou de l'esclave. Mais il faut être juste et ferme lorsqu'il est question de juger ou établir le droit entre un sujet et un autre sujet. C'est un acte qui seul peut nous faire adorer; mais il faut bien prendre garde de nous laisser subjugué par elle.

Représentez-vous Charles I<sup>er</sup> conduit sur l'échafaud par cette justice que le peuple implore à grands cris.

Je suis né trop ambitieux pour souffrir qu'il y ait quelque chose dans mes Etats qui me gêne, et très-certainement c'est ce qui m'a obligé à faire un nouveau code. Je sais bien que j'ai mis la bonne dame en pel-en l'air, mais je craignais ses yeux parce que je connais le poids qu'elle a parmi le peuple, et je savais que les prêtres adroits en satisfaisant leur ambition peuvent souvent se faire adorer.

La plus grande partie de mes sujets a cru que j'étais touché de maux qu'entraîne après soi la chicane (*sic*). Hélas, je vous l'avoue, et j'en rougis quelquefois, que bien loin de l'avoir eu en vue, je regrette les petits avantages qu'elle me procurait; car les droits établis sur la procédure et sur le papier timbré ont diminué mes revenus de plus de cinq cent mille livres. Ne vous laissez pas éblouir, mon cher neveu, par le mot de justice, c'est un mot qui a différents rapports et qui peut être appliqué de différentes manières. Voici le sens que je lui donne. La justice est l'image de Dieu; qui peut atteindre donc à une si haute perfection? N'est-ce pas même raisonnable quand on se désiste d'un projet insensé de la posséder entièrement? Voyez tous les pays du monde et examinez bien si on la rend dans deux royaumes de la même façon. Consultez après cela les principes qui conduisent les hommes et voyez s'ils s'accordent. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire qu'un homme veuille être juste à sa manière? Quand j'ai voulu jeter les yeux sur les tribunaux de mon royaume, j'ai trouvé une armée immense de légistes, tous sensés honnêtes gens, mais tous soupçonnés de l'être fort peu. Chaque tribunal avait son supérieur, moi-même j'avais le mien; car on formait opposition aux jugements donnés par mes ordres. Je ne m'en fâchais pas parce que c'était l'usage.

En examinant chaque jour les progrès que la justice faisait dans mes Etats, ou pour mieux dire en voyant chaque jour sa chicane s'accroître et s'emparer du bien de tous mes sujets, je fus effrayé de ces tortueux et immenses labyrinthes où se perdaient et s'engouffraient tous vivants des millions de mes sujets; mais ce qui me donnait plus d'inquiétude c'était cette marche sûre et constante qu'ont les gens de loi, cet esprit de liberté inséparable de leurs principes, cette façon adroite de tourner leurs avantages, et d'écraser leurs ennemis sous les apparences de la plus sévère équité. Je repassais dans ma mémoire tous les actes pleins de vigueur mais souvent bien bizarres (*sic*) du parlement d'Angleterre et de celui de Paris, et j'admirais quelquefois qu'ils étaient bien honteux pour la majesté du trône.

C'est au milieu de toutes ces réflexions que je me déterminai à saper les fonde-

menis de cette grande puissance, ce n'est qu'en la simplifiant le plus que j'ai pu que je l'ai réduite au point où je la désire. Vous serez peut-être surpris, mon cher neveu, que des gens qui ne parlent jamais qu'avec respect de la personne sacrée d'un roi, soient les seuls en état de lui faire la loi. C'est précisément par ces mêmes raisons qu'il ne leur est pas difficile d'arrêter notre puissance. On ne saurait les soupçonner de violence puisqu'ils n'ont point d'armes, ni de manquer de respect, puisqu'ils nous parlent toujours avec la plus grande dévotion, et nos sujets sont bien vite entraînés par cette éloquence ferme qui ne semble se produire que pour leur bonheur et pour notre gloire. J'ai souvent réfléchi sur les avantages que procure à un royaume un corps qui représente la nation et qui est dépositaire des lois. Jecrois même qu'un roi est plus sûr de sa couronne, lorsqu'il la lui donne ou la lui conserve; mais il faut être homme de bien et rempli de nos principes (*sic*) pour permettre qu'on pose tous les jours nos actions. Quand on a de l'ambition, il faut y renoncer. Je n'aurais jamais rien fait si j'avais été gène; peut-être passerais-je pour un roi juste, mais on me refuserait le titre de héros. Le monarque est plus souvent exposé aux vicissitudes de la fortune que le despote; mais il faut aussi que le despote soit actif, éclairé et ferme. Il faut plus de vertus pour briller dans l'état de despote que dans l'état monarchique. Le courtisan adule le monarque, caresse ses vices et le trompe; l'esclave se prosterner devant le despote, s'ardit et l'éclaire; il en est donc plus utile à un grand homme de régner en despote, mais plus affligeant pour un peuple de vivre sous ce gouvernement.

(La suite à un prochain numéro.)

En vente à la Librairie J. Reboux.

1, RUE NAIN, 1.

### Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix: 75 centimes.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

### Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix. Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours. TOUS LES JOURS, Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

SOUS CE TITRE:

### AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix: 1 fr.

### AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs. DÉPOT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Ettoffe vareuse	à	4 fr. 75
Drap bleu mat	à	6 fr. 90
Drap castorine bleu	à	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	à	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	à	15 fr. 75

### ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence. 526

### AVIS

Drap pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C<sup>o</sup> 12, rue du Chemin-de-Fer. 520

### AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31 ou à son dépôt rue Latérale près la rue, du Chemin de fer.